



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Négociations
salariales :
dialogue de
sourds,
encore !

Objectif CFDT :
parvenir à une
juste
rémunération
pour
l'ensemble des
travailleurs de
la branche et
un vrai écart
entre les
employés et les
agents de
maîtrise

Face à
l'obstination
des OP, la
CFDT ne
lâchera rien !

Branche Prestataires de services

Accord « Salaires »

La CFDT ne signera pas un accord au rabais !

✎ En décembre 2023, l'intersyndicale a demandé une vraie augmentation des salaires avec une proposition de +100 € net.

En réponse, les Organisations patronales (OP) ont proposé des augmentations de 2% à 2,9%.

FO, en solitaire, présente des propositions bien inférieures à celles de l'intersyndicale ; elles sont immédiatement rejetées par le collège patronal. La CFDT, dans l'idée de conclure un accord de transition, fait une dernière proposition, également écartée par les OP, sans explication.

Les OP clôturent la négociation : « ce sera notre dernière proposition, ou rien ». Et ils quittent la salle !

Du jamais-vu ! Et dans la foulée, ils nous font parvenir une version signée par tous les OP !

Notre branche est pointée du doigt par la Direction Générale du Travail (DGT), mais les OP choisissent de garder 6 coefficients au-dessous du SMIC !

La CFDT ne tolère pas cette façon de faire et demande aux OP de prendre leur responsabilité et de continuer la négociation, sans attendre une augmentation du SMIC. Dans le climat politique actuel, il est irresponsable de nier la précarité des travailleuses et des travailleurs de la branche des prestataires !

Forte d'une représentativité de 30,77%, la CFDT doit peser sur cette négociation.

La CFDT demande de vraies négociations, de la reconnaissance avec des salaires à la hauteur du travail et des compétences, avec de meilleures conditions de travail.

Stop au tassement de cette grille !

Pour nous rejoindre, pour te renseigner, faire progresser tes droits dans ton entreprise,
un interlocuteur : ton représentant CFDT !

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

lundi 17 juin 2024



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDt

Ne pas jeter sur la voie publique